

Maître de l'ouvrage

De Necker, Kipling & Cie SA
 Route du Stand 74
 1260 Nyon

Entreprise générale

Induni & Cie SA
 Avenue Ritz 19
 1951 Sion

Architectes

M+B Zurbuchen-Henz Sàrl
 Chemin de Maillefer 19
 1018 Lausanne

Ingénieurs civils

BISA SA
 Avenue du Rothorn 10
 3960 Sierre

Bureaux techniques

CVS:
 Michellod & Clausen SA
 Avenue de la Gare 56
 1920 Martigny

Géotechnique:
 Chammartin & Spicher SA
 Quai de la Veveyse 10
 1800 Vevey

BEG SA
 Bureau d'Etudes Géologiques
 Rue de la Printse 4
 1994 Aproz

Acousticien:
 Bruno Schroeter
 Route de l'Ecosse 25
 1907 Saxon

Géomètre

EFA+C Ingénieurs Géomètres SA
 Avenue Reller 42
 1804 Corsier-sur-Vevey

Coordonnées

Route du Léman 26
 1802 Corseaux

Conception 2010

Réalisation 2012 - 2014

**SITUATION / CONCEPT**

Dans le paysage de Lavaux. Au bas de la limite communale de Corseaux, à l'extrême est du périmètre de Lavaux, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, six maisons jumelles ont été implantées dans la pente d'un terrain en zone de faible densité.

Le PPA lié à la parcelle imposait des volumes et des limites d'implantation strictes. Orientées plein sud, les maisons bénéficient d'une vue dégagée sur le lac Léman et les Alpes. Le centre de la ville de Vevey à l'est se trouve à proximité, tandis qu'à l'ouest de la parcelle commencent les vignes en terrasses de Lavaux.

Le projet propose six maisons jumelles totalisant douze logements de standing destinés à la vente en PPE. Un parking souterrain de 24 places, situé entre la première et la deuxième rangée de villas, permet de libérer les espaces en surface en faveur des nombreuses terrasses et des cheminements piétonniers qui serpentent entre les éléments bâtis.

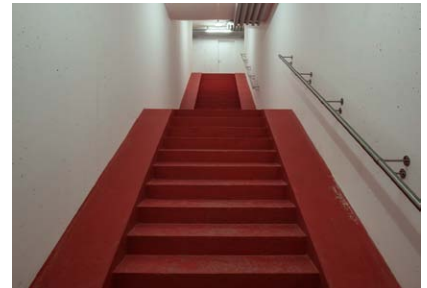
Un premier muret permet de pendre de la distance avec la route cantonale qui passe devant cette parcelle de 3'300 m². Un deuxième muret, en retrait, permet de créer les premières terrasses jardins avant de voir s'ériger les premières constructions.

PROJET

Des maisons en terrasse épousant la pente du terrain. Un des éléments représentatifs du projet est l'implantation des éléments bâtis qui se répartissent sur trois terrasses en s'intégrant à la pente du terrain. Cette configuration était aussi l'occasion d'inverser la logique de répartition des espaces avec les pièces de nuit au rez-de-chaussée et le séjour au premier étage bénéficiant ainsi à chaque fois d'une vue dégagée sur le lac et les Alpes. À l'étage, le volume est ouvert au maximum avec au centre une pièce fermée abritant la cuisine. Un chauffage général au sol a été privilégié par le biais d'une centrale de chauffe avec pellets à bois qui permet d'alimenter l'ensemble des habitations.

Le projet est également caractérisé par la jouissance de nombreuses terrasses-jardins, balcons et pergolas favorisant ainsi la vie en plein air. Les toitures, à deux pans, sont végétalisées pour offrir une vue plus douce aux éléments bâtis situés plus haut dans la pente. En plus d'un PPA contraignant concernant l'aménagement de la parcelle, la forte pente du terrain a nécessité la pose d'une paroi clouée sur zone en amont du terrain. Un procédé qui avec l'aide d'un treillis et de béton projeté permet de tenir et de stabiliser le terrain lors des terrassements. Maintenu en place, elle participe à la stabilisation de la pente. Les aménagements extérieurs ont consisté en la création d'un cheminement piétonnier en escaliers depuis la route





cantonale jusqu'aux derniers éléments bâtis. Cette circulation principale se sépare de part et d'autre pour accéder aux différentes entrées de logements.

Une rangée d'arbres, plantée sur un premier niveau de muret permet de limiter les nuisances de la route cantonale tout en apportant une plus grande intimité aux premières maisons mitoyennes.

CARACTÉRISTIQUES

| | | |
|----------------------------|---|-----------------------|
| Surface du terrain | : | 3'300 m ² |
| Surface brute de planchers | : | 6'334 m ² |
| Emprise au rez | : | 888 m ² |
| Volume SIA | : | 10'620 m ³ |
| Coût total | : | 8,4 Mio |
| Nombre d'appartements | : | 12 |

Photos

Orientées plein sud, les maisons jumelles épousent la pente du terrain. Un chemin piétonnier serpentant entre les maisons.



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Maçonnerie - Béton armé
INDUNI & Cie SA
1008 Prilly

Echafaudages
Echafaudages 2000
1860 Aigle

Installations électriques
VISCOM System SA
1820 Montreux

Installations de chauffage
COUTAZ SA
1890 St-Maurice

Installations de ventilation
ROOS SA
1800 Vevey

Installations sanitaires
PASCHE SA
1845 Noville

Agencement de cuisine
SANITAS TROESCH SA
1005 Lausanne

Menuiserie extérieure
EGOKIEFER SA
1844 Villeneuve

Menuiserie intérieure
CARRUZZO & Cie SA
1955 Chamoson

Etanchéité, ferblanterie
DENTAN SA
1804 Corsier-sur-Vevey

Platerie, peinture
POSSE Peinture
1800 Vevey

Serrurerie
Charles RIGHINI
1920 Martigny

Chapes
CRÉACHAPES
1890 St-Maurice

Carrelage
RIVIERA SA
1820 Montreux

Parquet
DELY Frères SA
1870 Monthey

Stores
ZWEIFEL Stores
1800 Vevey

Aménagements extérieurs
CONSTANTIN Paysagiste
1920 Martigny